Revue Archéologique de Bordeaux, tome CVII, année 2016, p. 21-29

Les fils dorés issus de deux sarcophages mérovingiens de Coutras (Gironde)

Wendy Bougraud

La fouille de sauvetage de 1981, prescrite lors de travaux d'assainissement dans la rue de Saint-Jean de Coutras, a été réalisée après la découverte d'un sarcophage par des ouvriers (fig. 1) [1]. Dany Barraud et Bernard Chieze, alors deux étudiants passionnés, très investis dans leur canton et dans l'association du Groupe de Recherches Archéologique et Historique de Coutras (GRAHC), sont chargés de la mise en place d'une fouille de sauvetage. Entre le 4 et 28 mai, une vingtaine de sarcophages sont révélés, parmi lesquels treize sont fouillés et étudiés. Cette nécropole, datée par typochronologie, aurait été occupée entre 470 et 640. Parmi les sépultures étudiées, les sarcophages 6 et 7 ont livré des fils dorés [2].

Le sarcophage 6 a été retrouvé intact, avec son couvercle encore en place. Malgré tout, une fois ouvert, les fouilleurs ont remarqué la très mauvaise conservation des ossements. La détermination sexuelle de l'individu n'a été réalisée que par le biais du mobilier funéraire [3]. En effet, le squelette était richement accompagné : un anneau en alliage cuivreux, une boucle de ceinture, une bouclette rectangulaire, un peigne en os et les restes d'une parure de tête, composée de fils dorés et d'épingles, interprétée comme celle d'une femme. De plus, le rapport de fouilles signale la présence d'un grand nombre de grains végétaux, certainement du blé, situés autour du crâne laissant penser que la défunte avait la tête positionnée sur un coussin végétal. L'étude dentaire d'un praticien de la région a estimé l'âge de la défunte à une vingtaine d'années.

Le sarcophage 7 était, quant à lui, accolé au sarcophage 6 qu'il recoupait. Sans préciser l'état des restes osseux, le rapport de fouille mentionne la forte perturbation ainsi que le peu de mobilier présent dans la sépulture [4]. Seuls des fils dorés et une épingle en or, aujourd'hui disparue, ont été mis au jour.

La découverte autour du crâne d'épingles et de fils dorés, bien que réduits à l'état de traces, suggère la présence d'un voile. Après la mise en terre des défunts, les voiles se sont dégradés suite à la disparition des matériaux périssables et donc des tissus : seuls les fils dorés et les épingles de maintien ont subsisté. La présence d'une telle pièce vestimentaire dans les sépultures ouvre une perspective d'étude plus large sur la place du voile dans les funérailles et, plus largement, sur son port par les femmes du haut Moyen Age.

1. Barraud 1981.
2. Le terme de fils dorés est utilisé tout au long de cet article car la tournure « fils d'or » n'est pas une dénomination justifiée dans la plupart des cas. En effet, les « fils d'or » renverraient à des éléments constitués dans leur grande majorité d'or, mais ces fils, certes à l'apparence dorée, ne sont pour une bonne majorité pas faits seulement d'or.
3. Une étude anthropologique serait nécessaire afin de confirmer ou d'infirmer ces conclusions. En effet, une détermination sexuelle réalisée à partir du simple mobilier funéraire n'est plus d'actualité.
4. Perturbation en partie due à des travaux antérieurs réalisés pour la pose d'un trottoir. Barraud 1981.

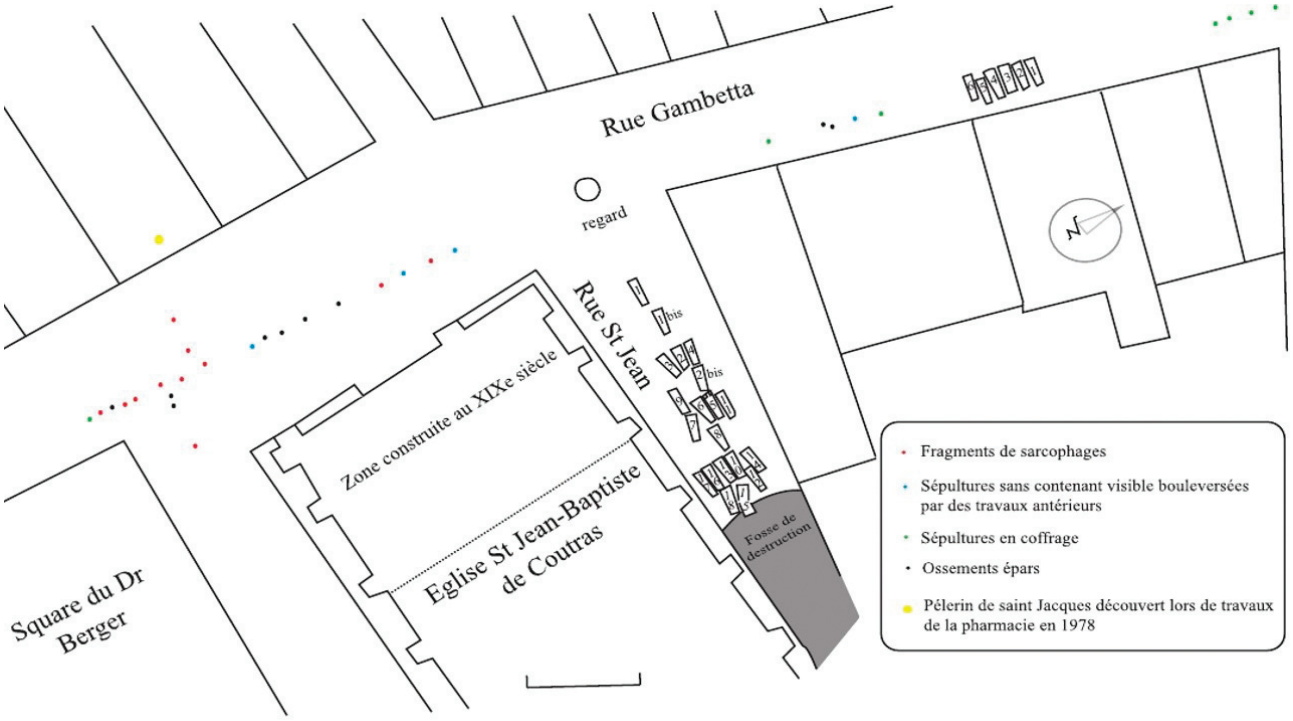

Fig. 1. - Plan d'ensemble de la nécropole de Coutras d'après M. Gauthier (1983) et modifié par H. Texier (2013).

Dans le but de comprendre au mieux les fils dorés, nous avons cherché à retracer la vie de ces objets. Pour cela, il nous a fallu les replacer dans leur contexte archéologique, mais aussi technique et fonctionnel, afin de fixer au mieux les interprétations et enjeux que ce type de mobilier soulève. C'est au travers des sources écrites, iconographiques et archéologiques qu'une étude comparative a été réalisée afin de mettre en perspective le port du voile par les femmes du haut Moyen Age.

Étude des fils dorés de Coutras

Des fils « enchevêtrés » : du prélèvement in situ à la conservation au musée d'Aquitaine.

Prélevés en plaques, les fils dorés ont été examinés en laboratoire et sont aujourd'hui conservés au musée d'Aquitaine. L'étude réalisée sur ces objets nous a amenée à reprendre l'ensemble de la documentation relative à leur cheminement après leur découverte. Malgré les questions posées au musée d'Aquitaine et les recherches au sein des rapports et différents documents liés à la fouille de Saint-Jean de Coutras, la vie des objets après leur découverte semble confuse et leur traçabilité reste encore obscure.

Sépultures 6 et 7	Sépulture 6
Rapport de fouille de 1981	Classement du musée d'Aquitaine, de 1997
Rapport publié dans le Pays de Coutras, en 1986	
Classement de F. Stutz, de 2003	
Mémoire de H. Texier, en 2013	

Fig. 2. - Attribution des différents inventaires pour les fils dorés de Coutras (W. Bougraud).

Les fils de la nécropole mérovingienne de Coutras, normalement issus de deux sarcophages bien distincts, sont conservés au sein d'une même boîte et présentés au public comme appartenant seulement au seul sarcophage 6, malgré le rapport de fouille de 1981 et plusieurs mentions dans les publications [5], mais en accord avec l'inventaire de 1997 du musée d'Aquitaine (fig. 2).

5. Les publications concernent une mention du journal *Le pays de Coutras* de 1986, et les inventaires de F. Stutz de 2003 et de H. Texier de 2013.

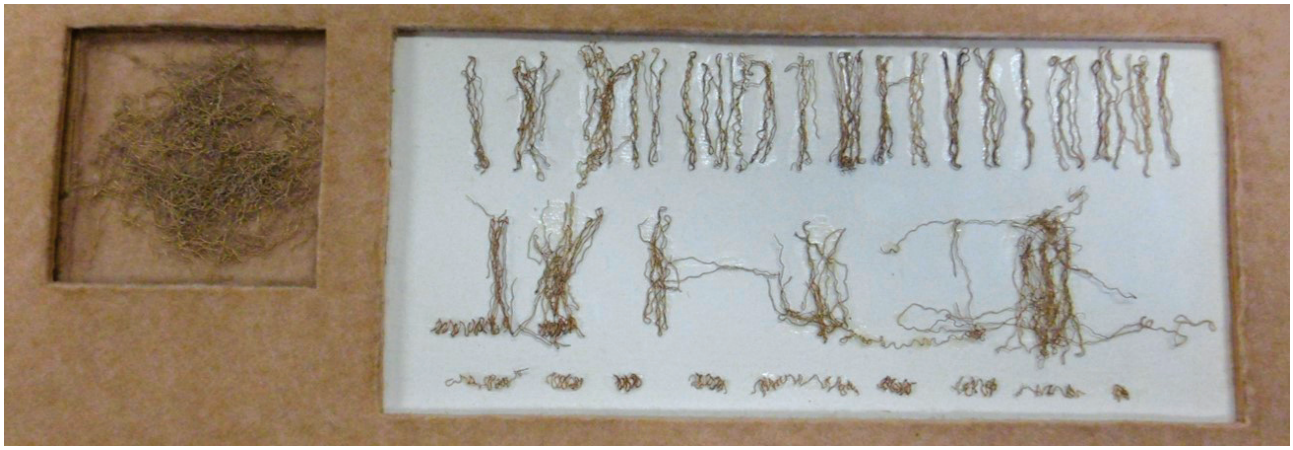

Fig. 3. - Ancienne présentation des fils dorés de Coutras (W. Bougraud).

Par ailleurs, au sein même du rapport de fouille de 1981, le tableau répertoriant l'ensemble du mobilier mis au jour mentionne la présence de fils dorés dans les deux sarcophages 6 et 7. Cependant, toujours dans ce rapport, est joint un devis du musée d'Aquitaine daté du 24 juin 1981 : *Travaux de restauration et devis approximatif des objets provenant de la nécropole mérovingienne de la rue Saint-Jean, Coutras*. L'ensemble du mobilier devant recevoir une restauration y est détaillé avant toute intervention. Les fils y sont cités à une reprise, sous la dénomination de « fils d'or enchevêtrés » et ne sont, cette fois-ci, associés qu'à la sépulture 6.

Le dossier de restauration du musée d'Aquitaine, bien que laconique, montre que les fils ont été traités en même temps que le reste du mobilier de Coutras. Lors de leur arrivée comme matériel extérieur, Brigitte Derion, restauratrice, s'est chargée de les démêler et de leur rendre une forme de bandeau, entre le 6 novembre 1981 et le 27 juillet 1982. Aucune trace de photographie des fils avant la restauration n'a été retrouvée. Malgré tout, une note au crayon de papier, présente dans l'un des cahiers de la restauratrice, fait un constat d'état qui reprendrait une description des fils avant leur restauration. L'ensemble du mobilier a, par la suite, été restitué aux fouilleurs, puis remis par la ville de Coutras au musée d'Aquitaine en 1991.

Une erreur d'inventaire couplée à un problème de prélèvement ou de conditionnement a ainsi réduit les fils dorés de Coutras dans une seule et même boite, rendant impossible toute détermination d'appartenance à l'une ou l'autre des deux sépultures. Mais, en considérant que les fils issus de la sépulture 6 étaient bien en place, ceux-ci ont pu être placés au sein de la boîte, respectant ainsi la disposition initiale de la sépulture : l'amas de fils « en pelote » pouvant donc appartenir au prélèvement de la sépulture 7.

L'ensemble de ces confusions pose une importante difficulté pour l'interprétation des sépultures et des éléments avec lesquels les fils étaient associés. En effet, les deux broderies ne peuvent plus être distinguées et n'autorisent pas d'interprétation approfondie. De plus, la lecture du sarcophage 7 s'avère d'autant plus complexe que l'état d'origine des fils n'est pas mentionnée dans le rapport de fouille.

L'examen des fils : de l'observation à la restitution de broderies

Prélevés en plaques, les fils dorés de Coutras ont été fouillés en laboratoire ; ils étaient présentés en vitrine, dans un support en feutre, dans la salle du haut Moyen Age du musée d'Aquitaine. Ils ont été déplacés en novembre 2015 pour leur étude [6]. Deux groupes distincts ont pu être séparés : l'un avec des fils entremêlés, « en pelote »[7], et l'autre formé d'ensembles bien ordonnés, dissociables les uns des autres (fig. 3). Les fils initialement disposés en bandeaux alignés ont été isolés dans des sachets afin de garder une disposition semblable. Malheureusement, le rapport de fouille de 1981 ne mentionne pas le nombre de fils mis au jour.

Seuls les fils dorés présentés en bandeaux ont pu être mesurés. Les replis aux extrémités des fils certifient que la mesure de 2,6 cm observée correspond bien à la largeur du bandeau. Le regroupement le plus important de fils fait constater près de sept retours : ils permettent d'affirmer que des

6. Support changé afin de garantir une meilleure conservation.

7. Terme attribué avec Anne Ziéglé lors de la première étude des fils dorés en novembre 2015.

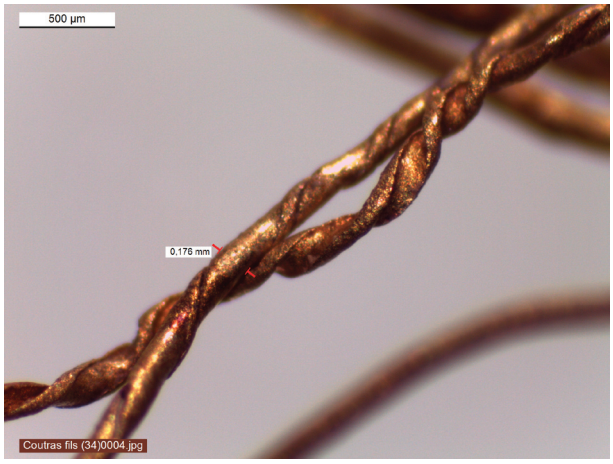

Fig. 4 et 5. - Fils dorés rectifiés des sépultures 6 et 7 de Coutras observés à la binoculaire (W. Bougraud).

fils de grande dimension ont été pliés pour former un bandeau. L'observation à la loupe binoculaire [8] donne une vision nette du système de pliage.

La présence de particules d'oxydation bleutées et cuivrées sur les fils a fourni des indices sur leur composition. Si la mention d'or a été communément utilisée dans les rapports de fouille et les inventaires, on identifie en fait une composition en alliages cuivreux [9]. Bien que ce soit là l'hypothèse la plus fiable, de telles particules auraient aussi pu être provoquées par une réaction à la colle de fixation [10] utilisée dans le premier support de présentation.

Par ailleurs, la binoculaire a aussi fourni un aperçu du type de fil utilisé. La section circulaire creuse et l'enroulement en spirale nettement perceptibles témoignent de la présence de fils rectifiés. Avec cette technique, les bandelettes de métal sont enroulées en spirale autour d'une trame faite, le plus souvent, d'un fil de soie. Cette spirale, une fois la trame retirée, peut être passée dans une filière, ce qui donne un fil de section circulaire. Les fils rectifiés entrent alors dans les broderies en même temps que les fils textiles. L'étude n'ayant révélé que des fils de même section et donc un seul type de tissage, on ne peut différencier soit deux sépultures, soit deux parties d'un même tissu qui auraient pu associer des tissages distincts (fig. 4 et 5).

Technique et production de fils dorés au haut Moyen Age

Le fils doré : un savoir-faire technique

Un fil doré est réalisé à partir d'une feuille de métal de très petite épaisseur, ne dépassant jamais quelques dixièmes de millimètre. Afin d'obtenir ces feuilles, le métal doit être battu au marteau et bien aplani. Par la suite, l'artisan réalise des bandelettes, en général par découpe multiple. Leur longueur s'étend le plus souvent entre 12 et 15 cm, c'est-à-dire la taille de la feuille. Ces rubans sont presque toujours torsadés en hélices pour donner des fils épais de 2 à 4 dixièmes de millimètre, et sont majoritairement rectifiés au moyen d'une pseudo-filière permettant d'obtenir des fils parfaitement ronds [11]. L'orfèvrerie battue, dont est issue la fabrication des fils dorés, connaît son apogée au Ve siècle et au début du VIe, puis décline peu à peu [12].

Les fils dorés de Coutras sont utilisés comme ornementation de broderies. Il existe deux courants d'ornementation : le premier regroupe des fils appliqués par couture sur un tissu ou un galon, présentant alors des tissus recouverts d'un mince filet d'or ; dans le second courant, les fils sont employés comme éléments de trame dans des galons tissés « aux cartons » [13] selon une technique courante pour le haut Moyen Age. M. Fleury [14] a notamment mis en évidence des fils plats, enroulés et rectifiés pour une partie des sépultures de la basilique Saint-Denis.

Pour Coutras, les fils dorés sont datés à partir du mobilier déposé dans les sépultures [15]. Pour le sarcophage 6, une épingle à corbeille filigranée est estimée entre 585-610 et 610-625. La

8. Stéréomicroscope Leica EZ4 HD acquis en mai 2015 par le laboratoire d'Ausonius (UMR 5607). Il permet un grossissement de 4.4:1.
9. Hypothèse corroborée par Ana Oñate Munoz (stagiaire en conservation au Musée d'Aquitaine lors de la présente étude).
10. Colle réversible à base d'acétate de méthyle, d'acétone et de poly-acétate de vinyle.
11. Salin 1950 ; Fleury 1998.
12. Salin 1950.
13. « Aux cartons » ou « aux planchettes » selon la littérature.
14. Fleury 1998.
15. Barraud 1981 ; Texier 2013.

seule épingle mise au jour dans la sépulture 7 est aujourd'hui perdue ; mais une estimation typochronologique à partir des dessins et photographies réalisés lors de la fouille indique entre 545-570 et 600-660.

Production et commercialisation ouvertes sur l'Orient

Si la datation des fils dorés de Coutras invite à discuter des techniques de production, elle permet aussi de s'interroger sur les lieux de production et à la commercialisation de ce type de mobilier très répandu à Rome, en Grèce et en Orient.

L'utilisation de fils dorés dans les broderies est très répandue sur le pourtour du bassin méditerranéen durant la période des migrations dites « barbares ». D'après les travaux d'E. Salin [16], les techniques relatives aux broderies de fils dorés seraient issues de l'héritage des *barbaricarii*, autrement dit des brodeurs d'or d'origine orientale, et des *plamarii*, évoqués en particulier dans l'édit de Dioclétien, spécialisés dans l'*ars plamaria*, c'est-à-dire dans le travail des broderies.

Si l'on se fonde sur les datations retenues pour les fils dorés, les sources exploitables sur les échanges, le commerce et les éléments qui en sont issus sont très rares.

La métallurgie de la fin du Ve siècle est bien sûr marquée par le monde romain occidental et oriental, mais aussi par l'empire sassanide, grande puissance en concurrence directe avec lui [17]. Il a une position stratégique et prospère par le commerce. Le luxe métallique y est très important et fortement développé. Nous connaissons notamment, pour les éléments de costume, des « tiares, couronnes, ceintures, colliers, boucles d'oreilles, bracelets, ornements de chevaux, mobilier et vaisselle d'or, tissus brodés d'or, tapis de soie avec pièces métalliques brodés en relief à l'aiguille (…) ». Les techniques et motifs sassanides puiseraient leur origine en Mésopotamie et en Iran, aux mains de l'Empire depuis le IIIe siècle et leur transmission vers les « peuples de la steppe » se serait faite par rayonnement par la Méditerranée, permettant ainsi une transmission aux mondes barbares [18]. L'Occident perpétue alors une partie des techniques romaines et accueille les techniques orientales venant par la Méditerranée ou par le Nord, et en ce cas transmises par les Goths, les Burgondes ou encore les Francs.

La période des Ve-VIIe siècles est considérée comme une période de migration, mais aussi d'évolution des métallurgies. La métallurgie en Occident romain, au Ve siècle est en réelle « perte de vitesse », même si les réserves minières restent tout de même importantes. Pour ce qui est du monde iranien, comme nous l'avons vu avec les Sassanides, les techniques et les décors sont renouvelés. L'Empire byzantin, quant à lui, fait perdurer une métallurgie poussée et extrêmement technique.

En contact avec l'Orient, les ports de l'Occident méditerranéen reçoivent des produits commerciaux dont les taxes nous sont connues par quelques sources écrites [19]. Les prélèvements fiscaux aux ports de Marseille ou de Fos mentionnent, par exemple, des épices, des huiles, du vin, des soieries d'Orient, des tissus d'Égypte, ou encore des peaux d'Andalousie. Ces produits sont alors diffusés en Gaule par transport terrestre ou fluvial. La distribution locale ou régionale serait, selon Philippe Contamine, surtout faite par les marchands orientaux.

La position géographique de Coutras facilite les échanges et la commercialisation : un carrefour routier et fluvial sur la voie reliant Bordeaux et Périgueux à la confluence de l'Isle et de la Dronne. Ont très bien pu y arriver la technique des broderies, les matériaux, les artisans ou encore même les produits finis, c'est-à-dire les broderies ou les voiles ornés de fils dorés.

La sépulture d'une riche aristocrate voilée ?

Les restes d'un voile dans le sarcophage 6 : un voile funéraire ?

Le mauvais contexte de conservation du sarcophage 7 n'a pas permis l'interprétation des fils dorés. En effet, l'ancienneté des fouilles et des pratiques de conditionnement n'offre que rarement la possibilité de replacer de tels objets dans les pièces vestimentaires. Cependant, malgré l'ancienneté des fouilles, l'enregistrement du sarcophage 6 offre une bonne lecture de chaque élément : ce n'est donc que sur ce dernier que l'étude interprétative a été réalisée.

Les fils dorés de la sépulture 6 ont donc suggéré la restitution d'un voile, d'un capuchon de manteau ou encore d'un linceul, souvent rencontrés dans les textes mais aussi dans le cadre archéologique. Toutefois, les deux épingles, mises au jour de chaque côté du crâne, et les fil dorés, enregistrés sur le front et les épaules de la défunte, ne laissent que peu de doute sur la présence d'un voile. Cette interprétation a déjà été suggérée en 1981 lors de la reconstitution vestimentaire de la défunte par les archéologues (fig. 6).

La présence d'un riche mobilier au sein de la sépulture soulève aussi la question de l'exposition de la défunte avant son inhumation. En effet, il est aujourd'hui admis par l'ensemble

16. Salin 1950.
17. Lombard 1974.
18. Idée dans un premier temps développée par Strygowski puis reprise par Lombard.
19. Contamine 1993.

Fig. 6. -
Restitution de la sépulture 6 de Coutras
(Barraud & Chieze 1981)

des chercheurs que les corps des élites du haut Moyen Age pouvaient être couramment exposés avant leur mise en terre. Montrer le défunt au monde permettrait d'afficher la catégorie sociale de la famille elle-même. En effet, le statut du défunt étant déjà établi aux yeux de tous, la famille prendrait l'initiative de montrer son prestige et son ambition sociale [20].

Les cas d'exposition de corps sont aujourd'hui bien connus en archéologie. La sépulture 6 de Coutras peut ainsi être rapprochée de la sépulture de la « dame » de Saint-Martin de Bruch (Lot-et-Garonne) [21]. Les études sur le terrain et en laboratoire ont mis en évidence un dispositif en bois au sein de la sépulture. Le corps devait reposer sur une civière, servant à l'exposition et au transport et aurait ensuite été descendu dans le sarcophage [22]. La défunte, âgée entre 20 et 49 ans, présentait une déformation crânienne certainement volontaire et possédait des fils dorés autour et sous le crâne. Son sexe ainsi que son âge ont été estimés par une étude archéo-anthropologique sur le terrain et en laboratoire. Les fils étaient associés à une épingle en corbeille et à un riche ensemble de mobilier. L'observation à la binoculaire a permis la mise en avant de traces d'oxydation violine, permettant d'identifier un alliage d'or et d'argent. Ils présentent tous le même type de tissage, et le même type de traces en accordéon et de replis répétitifs, de même dimensions et très réguliers. Il s'agit de fils dits « plats », non rectifiés, qui étaient appliqués par des points de surjet laissant ainsi le type de traces précédemment évoqué. Tous ces éléments suggèrent un ensemble de fils associés à un seul et même tissu [23].

Pour ces deux sépultures, un temps d'exposition publique avant l'inhumation est suggéré par la richesse du mobilier et le soin apporté aux défuntes.

Les restes de voile, matérialisés par les épingles et les fils dorés, permettent aussi de raisonner sur la conception d'une telle pièce vestimentaire. En effet, ces éléments textiles richement parés peuvent être réalisés spécialement pour l'inhumation ou issus du quotidien des vivants. Les parures et textiles brodés de fils dorés apparaissent notamment dans des passages d'Angilbert, abbé de Saint-Riquier et gendre de Charlemagne [24]. Il évoque les tenues portées par les princesses de la parenté de l'empereur Charlemagne et offre un aperçu de la vêture des femmes de haut rang de cette période. Angilbert mentionne la vénérable tête de Berthe qui « est ceinte d'un diadème d'or » où « des fils d'or se mêlent à ses cheveux de neige (…) » [25]. Les « voiles souples tissés de fils de pourpre » [26] de Gisèle ou encore la chevelure de Rhodaïd qui étincelle de « soie mêlée de pierres » [27] indiquent aussi le soin apporté aux coiffes de ces femmes. Les images du haut Moyen Age, comme dans le frontispice du livre des proverbes de la Bible de Saint Paul-hors-les-Murs, restituent de longs voiles brodés sur les têtes des femmes offrant un rapprochement avec le mobilier mis au jour dans les sépultures. De même, Grégoire de Tours rapporte que la femme du duc Gontran Boson « avait été enterrée dans une basilique de la ville de Metz avec un grand nombre de joyaux et beaucoup d'or » [28]. La place du vêtement funéraire y est donc parfaitement illustrée et témoigne de la richesse des tenues de certains chrétiens pourvus d'un statut économique attestée [29].

20. Nissen Jaubert 2008.
21. Site daté de l'Antiquité Tardive et du haut Moyen Age fouillé sous la direction d'Isabelle Cartron et de Dominique Castex (Cartron & Castex 2012, 2013)
22. Cartron et Castex (à paraître).
23. Bougraud 2016.
24. Angilbert, *Carmina*, *Poetae latini medii aevi*, MGH., Ernestus Duemmler, éd. 1881, t. 1, 371-372.
25. *Caput aurato diademate cingitur almum. Aurea se niveis commiscent fila capillis ; Lactea quippe ferunt pretiosam colla murinam*. Angilbert, *Carmina*, *Poetae latini medii aevi*, MGH., Ernestus Duemmler, éd. 1881, t. 1, v. 223-227.
26. *Tecta melocineo fulgescit femina amictu, Mollia purpureis rutilant velamina filis*. Angilbert, *Carmina*, *Poetae latini medii aevi*, MGH., Ernestus Duemmler, éd. 1881, t. 1, v.231-232.
27. *Pectora, colla, comae lucent variata lapillis*. Angilbert, *Carmina*, *Poetae latini medii aevi*, MGH., Ernestus Duemmler, éd. 1881, t. 1, v. 245.
28. Grégoire de Tours, *Historiae*, M. Guizot éd. 1883, livre VIII.
29. L'habillement funéraire illustre et souligne ainsi le statut du défunt.

Le voile : un vêtement courant chez les femmes du haut Moyen Age ?

La défunte de Coutras, parée de son voile brodé, ne doit pas être perçue comme un cas particulier. En effet, de nombreux sites, à l'exemple de Saint-Denis [30], illustrent parfaitement ce phénomène. Sur les quatorze sarcophages pourvus de fils dorés, douze sont supposés être associés à des voiles. Les fils ont pu être observés et prélevés au niveau des crânes, parfois localisés sur les fronts, mais aussi sur les épaules, partant du crâne et se prolongeant sur le cou. Comme pour la sépulture de Coutras, l'association des fils à des épingles a permis de démontrer la présence de voiles.

Si les traces de voiles semblent abondantes dans les sépultures de femmes au haut Moyen Age, il est intéressant de constater que de nombreuses sources, écrites ou iconographiques, offrent un aperçu de la récurrence du port du voile par les femmes du haut Moyen Age. Principalement traité comme une pièce incarnant la parfaite humilité féminine, le voile est le point central de beaucoup de textes religieux, ecclésiastiques ou moralisateurs chrétiens. Dans le Nouveau Testament, Paul recommande et exige ainsi que l'ensemble des femmes soient voilées [31]. La mise en avant de leur condition de femme lui permet d'établir l'importance du port du voile. Ce texte fondateur place la femme comme inférieure à l'homme et comme une pécheresse séductrice, puisqu'elle est la descendante directe d'Eve, et implique ainsi son devoir de soumission à l'homme et à Dieu. La Première Épître aux Corinthiens devient la base de réflexion de la majorité des textes postérieurs. Les Pères de l'Église constituent notamment les principales sources écrites sur le port du voile par la femme. Mais l'ensemble de ces textes rapporte principalement un questionnement et une prise de position pour le port du voile chez les vierges consacrées laissant ainsi leurs propos plus nuancés pour le reste de la gente féminine. Ainsi de nombreuses images représentent les saintes voilées incarnant un modèle chrétien ; les mosaïques représentant la Vierge en majesté et la procession des saintes, présentées dans l'Église Saint-Apollinaire datées du VIe siècle font figure de parfait exemple [32]. En effet, l'une des figures incontournables est la Vierge Marie, personnage emblématique du port du voile au sein de la religion chrétienne. Outre son caractère de procréatrice, elle incarne la virginité idéale. La pureté de son être lui permet d'être vierge avant, pendant et après la naissance de son fils. Les théologiens la présentent comme un véritable modèle pour les femmes. Son voile représente ainsi un élément vestimentaire important pour la « parfaite chrétienne », mais est obligatoire afin de mettre en avant la pureté d'une vierge consacrée. Son voile est toujours représenté long, recouvrant sa tête, son cou et ses épaules, mais aussi la majorité de son corps se confondant ainsi avec son manteau, permettant ainsi à la Vierge de symboliser l'humilité et la pureté parfaite et idéale. Le voile des saintes de l'église Saint-Apollinaire, du VIe siècle, est représenté d'assez grande dimension permettant de porter les objets sacrés à l'autel. Son attache est située au niveau de la tête, vraisemblablement faite d'un riche élément de parure, et une broderie d'or est visible dans la partie inférieure du tissu. Ces deux éléments permettent alors d'identifier du mobilier qu'il est possible de mettre au jour dans les sépultures.

Tertullien (vers 160-vers220) illustre parfaitement la vision des théologiens sur la pratique du port du voile. Cet auteur se montre intransigeant et rigoriste à travers l'ensemble de ses écrits [33]. Il développe notamment un questionnement sur la place de la femme au sein de la société chrétienne. Dans le *de cultu feminarum* [34], il présente la femme comme une pécheresse qui doit limiter sa toilette, perçue comme « une offense envers Dieu » [35], et qui se doit de mener une vie chaste. Tout comme Paul, Tertullien évoque le livre d'Hénok pour justifier le port du voile dès l'entrée dans la puberté. En effet, les anges renient Dieu pour des femmes qui les ont séduits par leur beauté. La sexualité est donc liée à la séduction et au péché de la femme.

Les préceptes moralisateurs sur la vêture des femmes sont un sujet récurrent chez les Pères de l'Église. Clément d'Alexandrie, dans *Le Pédagogue* [36], s'adresse aux nouveaux convertis et veut « former les murs » de la chrétienté. Ce texte met en avant les manières de se comporter en bon chrétien. La toilette ainsi que la parure des femmes y sont à plusieurs reprises mentionnées, présentant ainsi le voile comme une pièce permettant de cacher le corps de la femme et d'en éloigner le malin [37]. Pour lui, les charmes de la femme, dont, entre autres, la chevelure, ont un grand pouvoir de séduction sur les hommes. Le voile serait donc le meilleur moyen de contrôler les pulsions masculines et de cacher les atouts malsains de la femme.

Par ailleurs, les auteurs ayant traité cette question présentent le voile comme un élément utile et indispensable pour la sécurité de la femme. En effet, il servirait « d'armure à la pudeur » mais aussi d'abri « qui ne laisse point échapper les

30. Fleury 1998.

31. Paul, *Première Épître aux Corinthiens*, XI, 4-15.

32. Les images, procédé visuel, sont à appréhender avec précaution. En effet, un certain stéréotype féminin est utilisé ; le voile formant alors un marqueur sexuel.

33. Davier 2009.

34. Tertullien, *De cultu feminarum*, M. Turcan éd. 1971.

35. Davier 2009, 38.

36. Clément d'Alexandrie, *Paedagogus*, H.-J. Marrou éd. 1970.

37. Hadot 2016.

regards ni pénétrer ceux d'autrui » [38]. Ainsi, les images permettent d'aborder la dissimulation de la chevelure sous différents angles. A l'exemple du sarcophage des Dioscures, du dernier quart du IVe siècle, la chevelure de la femme peut être cachée par une autre pièce vestimentaire que le voile. En effet, le manteau pourvu d'un long tissu peut être rabattu sur la tête, permettant ainsi de cacher les cheveux sans pour autant utiliser de voile. Pour un même objectif, celui de cacher sa chevelure, la femme peut utiliser différentes pièces vestimentaires pour une même période.

Eléments de conclusion

Bien que les grandes lignes de la vie des fils dorés de la rue Saint-Jean de Coutras restent encore difficiles à retracer, l'étude de ces objets ouvre un large champ de réflexion sur le port du voile par les femmes du haut Moyen Age.

L'étude des fils dorés de la sépulture 6 a permis de restituer un voile brodé maintenu sur la tête de la défunte par deux épingles. Cette pièce vestimentaire, rarement mise en évidence et étudiée, semble, néanmoins, courante au sein des sépultures de femmes. Les sépultures, telles celles issues de Saint-Denis [39], celle de la « Dame » de Cologne [40] ou encore la sépulture 002 de Saint-Martin de Bruch [41], en sont de parfaits exemples et mettent en évidence l'importance du voile dans le contexte funéraire du haut Moyen Age. L'ensemble de ces cas archéologiques met alors en avant des défuntes richement parées avec un important mobilier. Une certaine ostentation dans les funérailles peut en être déduite retraçant ainsi une exposition du corps de la défunte avant son inhumation [42]. Le voile brodé de fils dorés de Coutras entre dans cette dynamique et amène à se demander s'il s'agit d'une pièce qui peut être issue du quotidien du vivant ou d'une pièce spécialement créée ou surbrodée pour l'inhumation.

Si ces traces archéologiques sont abondantes, la fréquence des sources écrites et iconographiques de cette période invite à réfléchir sur la place du voile dans la vie quotidienne des femmes. En effet, bien que les sources soient essentiellement issues de documents ecclésiastiques, il semble se dégager une certaine ligne de conduite courante que doivent suivre les femmes à leur maturité sexuelle.

38. *Superest etiam, ut ad ipsas conuertamur, quo libentius ista suscipiant. Oro te, siue mater siue soror siue filia, uirgo, secundum annorum nomina dixerim, uela caput, si mater, propter filios, si soror, propter fratres, si filia, propter patres : omnes in te aetates periclitantur. Indue armaturam pudoris, circumduc uallum uerecundiae, murum sexui tuo strue, quinec tuos emittat oculos nec admittat alienos. Adimple habitum mulieris, ut statum uirginis serues.* Tertullien, *De virginibus vellandis*, E. Schulz-Flugel, éd. 1997, XVII, 4-5.

39. Fleury, 1998.

40. Doppelfeld 1960 ; Doppelfeld & Weyres 1980.

41. Cartron, Castex et Sachau-Carcel, 2012, 2013.

42. Cartron et Castex (à paraître).

Sources

Angilbert, *Carmina*, *Poetae latini mdii aevi*, éd. E. Duemmler, MGH, VI, Hanovre, 1881, 371-372

Bible, Ancien et Nouveau Testament, éd. J. Chaine, Paris, 1948

Clément d'Alexandrie, *Paeagogus*, éd. H.-I. Marrou, Paris, 1960

Grégoire de Tours, *Historiae*, éd. Et trad. M. Guizo, Paris, 1883

Paul, *Première Épître aux Corinthiens*, éd. E. Ostie, Paris, 1949

Tertullien, *De cultu feminarum*, éd. M. Turcan, Paris, 1971

Tertullien, *De virginibus velandis*, éd. E. Schulz-Flügel, Paris, 1997

Tertullien, *De oratione*, éd. G.F. Diercks, Paris, 1947

Bibliographie

Barraud 1981 : Barraud Dany et Chieze Bernard, *Sauvetage urgent de la rue Saint-Jean de Coutras, nécropole mérovingienne*, Bordeaux, SRA, 1981.

Barraud 1982 : Barraud Dany et Chieze Bernard, « Nécropole mérovingienne à Coutras », *Revue historique et archéologique du Libournais*, 1982, t. L, n°183, 1er trimestre, 17-20.

Bonnot 2002 : Bonnot Thierry, La vie des objets : d'ustensiles banals à objets de collection, Ed. De la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2002.

Bonnot 2014 : Bonnot Thierry, L'attachement aux choses, le passé recomposé, CNRS éd., Paris, 2014.

Bougraud 2016 : Bougraud Wendy, *Le voile issu des sépultures féminines de la période mérovingienne*, Université Bordeaux Montaigne, 2016.

Cartron, Castex et Sachau-Carcel 2012 : Cartron Isabelle, Castex Dominique et Sachau-Carcel Géraldine, *Saint-Martin de Bruch (Lot-et-Garonne) : Habitat antique et nécropole du haut Moyen Age*, Bordeaux, SRA, 2012.

Cartron, Castex et Sachau-Carcel 2013 : Cartron Isabelle, Castex Dominique et Sachau-Carcel Géraldine, Saint-Martin de Bruch (Lot-et-Garonne) : Habitat antique et nécropole du haut Moyen Age, Bordeaux, SRA, 2013.

Cartron et Castex (à paraître) : Cartron Isabelle et Castex Dominique, « L'archéologie face à la restitution des funérailles et à la mémoire de la tombe : à propos de quelques cas aquitains du haut Moyen Age », *Qu'est ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours. Actes des 36e rencontres internationales d'Antibes*, à paraître.

Contamine 1993 : Contamine Philippe, *L'économie médiévale*, A. Collin Paris, 1993.

Davier 2009 : Davier Fabien, Les écrits catholiques de Tertullien : formes et normes, Université de Franche-Comté, Besençon, 2009.

Demolon 2006 : Demolon Pierre, *La nécropole mérovingienne de Hordain (Nord)*, Communauté d'agglomération du Douaisis, direction de l'archéologie, 2006.

Doppelfeld et Weyres 1980 : Doppelfeld Otto et Weyres Willy, « Die Ausgrabungen im Dom zu Köln », *Kölner Forschungen*, Cologne, Mainz am Rhein,1980.

Doppelfeld 1960 : Doppelfeld Otto, « Das fränkische Frauengrab unter dem Chor des Kölner Domes », *Revue Germania*, 1960, n° 38, 89-113.

Fixot et Pelletier 2009 : Fixot Michel et Pelletier Jean-Pierre, « Saint-Victor de Marseille : étude archéologique et monumentale », *Actes du colloque Saint-Victor, Marseille, 18-20 novembre 2004*, Brepols, Paris, 2009.

Fleury 1998 : Fleury Michel, *Les trésors mérovingiens de la basilique de Saint-Denis*, G. Klopp, Woippy, 1998.

GRAHC, Bulletin : Groupe de recherches archéologiques et historiques de Coutras, n° 5, Coutras, 1981.

Hadot 2016 : Hadot Pierre, « Clément d'Alexandrie (140 env.-env. 220) », *Encyclopaedia Universalis*, 2016.

Lombard 1974 : Lombard Maurice, *Études d'économie médiévale*. II. *Les Métaux dans l'ancien monde du Ve au XIe siècle*, Mouton, Paris, 1974.

Nissen Jaubert 2008 : Nissen Jaubert Anne, « La femme riche. Quelques réflexions sur la signification des sépultures féminines privilégiées dans le Nord-Ouest européen », *Les élites dans le haut Moyen Age*, 2008, 13-15 mars 2008.

Périn 2012 : Périn Patrick, « Quand l'archéologie découvre des reines mérovingiennes oubliées. Que sait-on de Wisigare, Bathilde ou Arégonde ? », *Histoire- France Culture*, 2012.

Salin 1989 : Salin Édouard, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et les laboratoires*, A. et J. Picard, Paris, 1989.

Texier 2013 : Texier Harmonie, *Etude d'une collection mérovingienne du Musée d'Aquitaine : nouvel examen du mobilier funéraire de la rue Saint-Jean de Coutras*, Université de Bordeaux III, Mémoire de Master, Bordeaux, 2013.

Treffort 2000 : Treffort Cécile, « Du mort vêtu à la nudité eschatologique (XIIe-XIIIe siècle) », *Le nu et le vêtu au Moyen Age (XIIe-XIIIe siècle, Actes du 25e colloque du CUER-MA*, 351363, 2000, 351-363.

Vrielynck 2007 : Vrielynck Olivier, La nécropole mérovingienne de Bossut-Gottechain : commune de Grez-Doiceau, Brabant wallon, Namur, 2007.

Young Bailet 1986 : Young Bailet K., « Exemple aristocratique et mode funéraire dans la Gaule mérovingienne », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 379407, 1986.